



Maturité professionnelle TASV – Technique, Architecture et Sciences de la Vie (MP2) post-CFC en voie bilingue

La maturité professionnelle atteste de l'acquisition d'une formation générale approfondie qui complète un apprentissage sanctionné par un certificat fédéral de capacité (CFC).

Elle permet principalement l'accès à la procédure d'admission dans une Haute Ecole Spécialisée (HES).

Voie post-CFC (MP2) bilingue

La maturité professionnelle est préparée après l'obtention du CFC. Les élèves suivent les cours durant 1 an à plein temps (5 jours de cours par semaine).

Branches enseignées en français : économie et droit, sciences naturelles

Branches enseignées en allemand : mathématiques, histoire et institutions politiques

Les cours de français, allemand et anglais sont dispensés selon la langue maternelle, respectivement en L1, L2 et L3. De même que l'interdisciplinarité.

Titre décerné : Maturité professionnelle technique, architecture et sciences de la vie voie bilingue